



CHASSES

en Loir-et-Cher

Mars
2026
N° 1/2026



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À CHAMBORD

Vendredi 24 avril 2026

GESTION CYNÉGÉTIQUE

Comptages de printemps
Marquage de faons à Chambord
Marchenoir - Étude statistique

MANIFESTATION

J'aime la nature propre !
Exposition des Trophées
Randonnée des Chasseurs

VIE CYNÉGÉTIQUE

100 ans d'aménagement
Soirée Nouveaux Chasseurs
Calendrier Instant Nature

CONCOURS PHOTOS 2025

1^{er} prix Scènes de chasse
Lucille BERNARD

NOUVEAU TOYOTA C-HR+

100% électrique

TOUT ÉLECTRIQUE TOUT TOYOTA



Gamme Nouveau Toyota C-HR+ : consommation d'énergie électrique min/max (kWh/100 km) : 13,4 à 15,7 (WLTP). Emissions de CO₂ : 0 à l'usage, hors pièces d'usure. Autonomies électriques : 458-607 km (cycle mixte WLTP). L'autonomie peut varier en fonction de la finition et de la transmission.

JOURNÉES PORTES OUVERTES DU JEUDI 12 AU LUNDI 16 MARS 2026

TOYOTA BERNIER



BLOIS



11 rue des Guignièrès
41000 Blois
02 54 20 07 09



ROMORANTIN

6 avenue Georges Pompidou
41200 Romorantin-Lanthenay
02 54 95 77 52

VENDÔME

5 Allée du Bois de l'Orme
41100 Saint-Ouen
02 54 20 38 35

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer



Elagage et Abattage

Taille douce toute l'année

Débroussaillage - Rognage de souches

Taille de haies mécanique et manuelle

Création et entretien de jardins



41700 Cour-Cheverny

06 75 69 74 19 - 02 54 79 83 13

hubert.alexandre.41@orange.fr

www.amenagementsensoleilles.com

**Semences
certifiées**

 **Switchgrass**



 **Cultures
annuelles**

Kits de haies



**Cynégétiques
Haies des
oiseaux**

**Tous nos produits sur
bauchery.fr**

**Retrouvez-nous au
Salon de la Chasse et
de la Faune Sauvage
de Mantes-la-Jolie**

**du 27 au 30 mars
2026**

Place Saint-Martin - 41220 Crouy-sur-Cosson
Tél : 02 54 87 51 02 - E-mail : contact@bauchery.fr



/ 5-8

L'ACTU EN BREF

/ 9-11

MANIFESTATION

Une soirée qui a fait mouche

/ 12-13

GRAND GIBIER

L'expertise drone de la FDC 41
Au service du Domaine National
de Chambord
Une étude très utile

/ 14-15

AMÉNAGEMENTS

Aménagement pour préserver la biodiversité
Restauration d'étangs, un bilan positif

/ 16

VIE FÉDÉRALE

Assemblée Générale 2026

/ 17-18

FORMATIONS 2026

Calendrier des formations 2026
Formation « Chasse individuelle
du Grand Gibier »
Formation « Brevet Grand Gibier »

/ 19

RÉGLEMENTATION

SIA
Rappels réglementaires

/ 20

PARTENARIAT

Un réseau de chasseurs vigilants
en lien avec la Gendarmerie nationale

/ 21

PORTRAIT

Joseph Zimet, Préfet de Loir-et-Cher

/ 22

GASTRONOMIE

Filet mignon de Sanglier à la diable



*Chers chasseurs
et chasseresses.*

La saison de chasse vient de se terminer. L'heure des bilans est arrivée. N'oubliez pas cependant que la chasse du Sanglier reste ouverte jusqu'au 31 mars.

Je suis heureux de constater que nos actions en matière de sécurité portent leurs fruits.

À l'heure où j'écris ces lignes, aucun accident grave n'a été constaté. Merci à vous tous. Poursuivons nos efforts.

N'oubliez pas de renvoyer vos bilans cervidés avant le 10 mars et le 4 avril pour le Sanglier.

L'année 2026 marque un cap fort pour notre Fédération qui fête ses 100 ans. Nous vous attendons lors de l'assemblée générale pour célébrer cet anniversaire le 24 avril, dans le cadre magique du château de Chambord. Un dîner payant sera servi à l'issue de l'assemblée. Attention, le nombre de places est limité : seuls les premiers inscrits (chèques inclus) pourront y participer.

Outre l'assemblée générale, ce centenaire sera célébré à travers plusieurs rendez-vous qui jalonneront l'année et illustreront nos 100 ans de passion pour la nature :

- J'aime la Nature Propre, le 7 mars sur trois points de collecte en bord de Loire et le 8 mars à Selles-sur-Cher
- Exposition des Trophées de cerfs, les 27, 28 et 29 mars à la salle des fêtes de Cour-Cheverny
- Randonnée des chasseurs, le 31 mai à la Maison de la Chasse et de la Nature à Montrieux-en-Sologne
- Les comptages Petit Gibier

Un livre est également en cours de réalisation pour marquer cet anniversaire. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes.

Le conseil d'administration et moi-même sommes fiers de fêter ces 100 ans de passion pour la nature. Ensemble, continuons à faire vivre cette belle histoire.

Amitiés en Saint-Hubert.

Le Président Hubert-Louis Vuitton.

REVUE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LOIR-ET-CHER MARS - N° 1/2026

Directeur de la publication :
Hubert-Louis Vuitton

Coordination :
Louis Cotta

Rédaction :
Jean-Luc Vezon, FDC 41

Comité de rédaction :
Commission communication FDC 41

Crédits photo : J.L. Vezon, D. Gest, FNC, Freepik, Unsplash

Régie publicitaire

Conception / Réalisation :

L'imprimerie Médi6
rue des Albizias - BP 30009
41700 Le Controis-en-Sologne
02 54 52 41 00
E-mail : contact@imprimeriemedi6.fr

Dépôt légal à parution
ISSN 1953-0625

**Fédération départementale
des chasseurs de Loir-et-Cher**
36, rue des Laudières - BP 30068
41353 Vineuil Cedex
Tél. : 02 54 50 01 60
Courriel : contact@fdc41.com

Éditeur : Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher

Les articles publiés et les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. L'éditeur ne saurait être tenu responsable des conséquences d'erreurs ou d'omissions involontaires. La reproduction des textes n'est pas autorisée, sauf accord du journal et des auteurs.

www.chasseurducentrevaleloire.fr/FDC41



**TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT
TRAVAUX FORESTIER
ASSAINISSEMENT
BROYAGE
CLÔTURE**



LP ENVIRONNEMENT

6 route de la Petite Carte - 41400 Vallières-les-Grandes
Contact : 06 46 14 13 36 - vlente@lpenvironnement.fr



BARTHELEMY & Co.
Gun & Rifle Makers

ARMURERIE LA CANARDIÈRE

Ouvert
du lundi au samedi
9h-12h et 14h-19h,
le dimanche matin en saison.



➤ Ventes armes
et accessoires de
chasse

➤ Réparation,
remise à neuf,
montage à crochet

➤ Fabrication
d'armes à platine.

231 rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté-Saint-Aubin
+33 (0)2 38 64 61 27 - contact@barthelemyandco.fr
www.barthelemyandco.fr

Sécuriser vos battues !!!

Mirador acier
1m, 1,5m, 2m et 3,5m

Echelle archer
et affût carabine

Braséro

- ❑ Caméras de surveillance
- ❑ Caisses de transport pour chien
- ❑ Attractifs pour gibier
- ❑ Accessoires de boucherie

BOURDERIOUX ET FILS
Zi de la bezardiére
41200 Villefranche sur cher
Tél: 02 54 96 45 59 / 06 43 83 68 00
Mail: bourderiouxetfils@wanadoo.fr

**MIRADORS
CHEVERNY**

LEBECQUE

- Miradors Battue et Affût
- Aménagement de Propriété
- Attractant Gibiers
- Grillages - Filets de Volières
- Clôtures Électrifiées
- Alimentation Canine

AGENCE CENTRE
SARL LEBECQUE
ZA de Vollet -
41700 Cour-Cheverny
02 54 79 29 93

DES NOUVEAUTÉS pour l'exposition des Trophées de cerfs

Organisée par la FDC 41 et l'Association départementale des chasseurs de grand gibier les 27, 28 et 29 mars prochains, à la salle des fêtes de Cour-Cheverny, l'exposition annuelle des Trophées de cerfs de la saison évolue avec la présentation des seuls cervidés de 6 ans et plus.

« La présentation des trophées reste obligatoire avec mesure des bois des daguets, mais la nouveauté cette saison est que nous ne garderons pour l'exposition que les cerfs des catégories 6-10 ans et plus de 10 ans, ramenant le nombre de cervidés aux alentours de 100 à 150 massacres », explique **Stéphane Chantecaille**, technicien cynégétique en charge de ce rendez-vous annuel très attendu.

Les trophées d'exception dans les catégories inférieures (daguets fourchus ou têtes bizarres, par exemple) seront en revanche présentés sur la base du volontariat, à des fins pédagogiques. Il en va de même des plus beaux trophées de sanglier et de chevreuil prélevés lors de la saison.

Les cotateurs de l'Association française de mensuration des trophées (AFMT) seront présents, comme les années précédentes, pour coter les trophées de cerfs, mais aussi pour des cotations éventuelles de chevreuils et de sangliers.



Tous les animaux pourront être déposés le **lundi 23 mars après-midi ainsi que les 24 et 25 mars, toute la journée**. Pour fluidifier et minimiser l'attente, deux postes de réception et de saisie seront mis en place.

Plus de visibilité pour le salon des artisans d'art

Gratuite et ouverte à tous, la manifestation propose également un salon des artisans d'art

**27
28
29
MARS
2026**

PRÉSENTATION
DES

Trophées de Cerf

DU LOIR-&-CHER SAISON 2025-2026

SALLE DES FÊTES • COUR-CHEVERNY

VEN 27 MARS
14h - 18h

SAM 28 MARS
9h30 - 18h30

DIM 29 MARS
9h30 - 17h30

Entrée gratuite

Concours photos

Crêpes & buvette

Présence d'artisans, artistes,
photographes animaliers,
maison du Cerf, ADCGG et UNUCR

Fédération Départementale des Chasseurs
du Loir-et-Cher

riche cette année de la présence de plusieurs artistes peintres (**Yseult Carré, Céline Guiot et Isabelle Le Baron-Lubac**) d'un coutelier-forgeron (**Thomas Barbier-Lambert**), d'un tourneur sur bois (**Stéphane Berviller**), d'un créateur d'animaux en bois (**Benoît Torrent**), d'une créatrice d'objets en bois personnalisé (**Sandrine Thomas**) et d'un photographe animalier (**Patrick Desbordes**).

De leur côté, la Maison du Cerf de Villeny et trois associations cynégétiques (Association départementale des chasseurs de grand gibier (ADCGG41), Union nationale pour l'utilisation de chiens de rouge (UNUCR) et Chasseresses en Centre-Val de Loire) feront partager leur passion et prodigueront des conseils.

Les visiteurs pourront enfin voter pour leurs photos préférées, présentées par les participants au 10^{ème} concours

Pose Nature dans les thèmes : Paysages locaux, Faune sauvage du Loir-et-Cher, Scènes de chasse. Ils désigneront ainsi les gagnants des 2^e et 3^e prix de chaque catégorie.



RENSEIGNEMENTS
STÉPHANE CHANTECAILLE
06 82 87 94 44

Parking gratuit, buvette et crêpes



LA VENAISON À L'HONNEUR sur le marché Louis XII

Opération promotion de la venaison réussie. Plusieurs centaines de Blésois sont venus, le 13 décembre dernier, déguster la venaison en terrines, saucissons ou à la plancha sur le marché Louis XII.

Alors que merguez de chevreuil, saucisses et filet de cerf cuisent tranquillement sur la plancha, dégageant de délicieuses effluves dans la fraîcheur matinale, les premiers curieux s'arrêtent déjà sur le stand de la FDC 41. Un peu étonnés, certains comme **Yvan, jeune informaticien**, découvrent qu'il est possible de manger du gibier, que cette viande, pauvre en graisse, est bonne pour la santé et 100 % naturelle et locale : « C'est une bonne surprise, car on connaît mal ses propriétés. » D'autres s'étonnent de pouvoir consommer la venaison de façon aussi différente. Apéro, barbecue, repas de fêtes..., il y en a pour tous les goûts et tous les âges. On le constate rapidement, car les petits dévorent les succulents morceaux de saucisson de cerf et

de sanglier préparés par l'Atelier du Loup à Salbris. Au hit-parade des mets présentés aux visiteurs, les burgers de biche au gruyère, cuisinés par **Céline Michot, cheffe à domicile et Yves**, font un tabac. Beaucoup interrogent : « Où peut-on se procurer la viande ? » À Blois, ce sera Sologne Frais, mais certaines boucheries proposent aussi des morceaux de gibier et de la charcuterie, tandis que la Bourriche aux Appétits commercialise terrines et plats cuisinés. Sophie, de son côté, repartira avec un joli livre de recettes offert par Interprochasse, l'interprofession de la filière chasse. La jeune maman y trouvera une pléiade de nouvelles recettes comme les lasagnes de sanglier, le tartare de chevreuil

ou le kebab de faisane. Il est aussi possible de trouver des idées de recettes sur le nouveau site internet de la FDC 41 ou en participant aux ateliers venaison proposés dans nos animations nature. « Cette 4^e année de présence sur le marché blésois avant Noël est un vrai succès et a reçu un excellent accueil. Avec nos partenaires L'Atelier du Loup de Salbris, la Bourriche aux Appétits et Interprochasse, nous voulons montrer que manger de la venaison est à la portée de tous, que c'est une cuisine peu calorique et moderne que chacun peut s'approprier », se félicite **Philippe Lavallart, secrétaire de la FDC 41**, mobilisé sur le marché avec sept autres membres de la Fédération et de sa commission Communication.

MALZONÉ Réouverture du sentier du Souchet

Le sentier du Souchet (3,4 km aller-retour), situé sur l'Espace naturel sensible (ENS) de Malzoné à Millançay, sera de nouveau accessible du 1^{er} avril au 30 septembre.

Les 1700 mètres de la balade permettent de découvrir la réserve de chasse et de faune sauvage au fil de 15 panneaux pédagogiques illustrés et de deux points d'observation, avant d'arriver en queue d'étang à l'observatoire du Souchet. Jumelles, bottes et tenue discrète sont recommandées. Les chiens ne sont pas autorisés sur le site. Le sentier de la Tour reste ouvert toute l'année.



**CONTACT ET
RENSEIGNEMENTS**

Marie DOYEN
06 81 66 56 09

animation@fdc41.com

VIGILANCE RECOMMANDÉE après deux incidents informatiques

Deux incidents informatiques récents ont affecté des plateformes en lien avec la chasse et soulignent l'importance de la sécurité des données des chasseurs.

Fin janvier, l'application de gestion du Permis de chasser gérée par l'Office français de la biodiversité (OFB) a été la cible d'un acte malveillant qui a permis un accès non autorisé à certaines données personnelles de candidats et titulaires du permis (identité, coordonnées et informations relatives à la procédure). **Aucune donnée bancaire, de santé ou liée à la détention d'armes n'est concernée**, précise l'OFB, qui a immédiatement mis en œuvre les mesures nécessaires pour circonscrire l'incident, renforcer ses dispositifs de sécurité et déposer plainte auprès des autorités compétentes. L'application reste partiellement indisponible en attendant une remise en service sécurisée, et un envoi d'informations de précaution a été adressé aux personnes concernées par mail. Parallèlement, la Fédération nationale des chasseurs (FNC) a également été touchée par une

cyberattaque ayant affecté l'espace adhérents du guichet unique de validation des permis de chasser. L'incident, constaté très rapidement, a été stoppé avant de prendre de l'ampleur, et les systèmes sont en cours de sécurisation. Là encore, aucune donnée sensible (mot de passe, informations bancaires ou détention d'armes) n'est concernée, mais certaines informations personnelles et liées aux validations de permis ont pu être consultées sans autorisation. **Un appel à la vigilance a été lancé auprès des adhérents pour se méfier de toute communication inhabituelle (appels, SMS ou courriels) et ne jamais divulguer leurs identifiants ou mots de passe.** Dans les deux cas, les autorités compétentes (CNIL, services de gendarmerie, etc.) ont été informées et des enquêtes sont en cours. Ces incidents rappellent l'importance de la cybersécurité dans la gestion numérique des démarches de chasse, et l'importance pour chacun de rester attentif et de protéger ses accès personnels. Dans ce contexte, il est conseillé aux chasseurs du 41 de changer leur mot de passe de votre espace adhérent (voir les modalités sur notre site internet).



UN SITE INTERNET REPENSÉ pour mieux vous accompagner

La Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher a mis en ligne la nouvelle version de son site internet : www.fdc41.com

Cette refonte s'inscrit dans la poursuite de la modernisation de nos supports numériques engagée ces dernières années, avec un objectif clair : faciliter l'accès à l'information et simplifier vos démarches en ligne. Plus ergonomique, mieux structuré et adapté aux usages sur ordinateur comme sur smartphone, le site permet de retrouver plus rapidement les actualités, les informations réglementaires, les formations, les événements ou encore les services proposés par la Fédération. Cette nouvelle version a également été pensée pour mieux valoriser les actions techniques, environnementales et partenariales menées sur le territoire. Nous vous invitons à le consulter et à nous faire part de vos remarques afin de continuer à l'améliorer. Par ailleurs, vous êtes déjà nombreux à avoir téléchargé l'application mobile gratuite « FDC 41 », complémentaire du site internet et pensée pour vous accompagner au quotidien.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS aux comités de gestion

Les élections dans les huit comités de gestion se sont déroulées les **16 janvier, 13 et 17 février derniers**. Vous retrouverez la liste de vos représentants dans vos comités respectifs pour les trois prochaines années sur notre site internet, nos réseaux sociaux et notre application smartphone «FDC 41». Les comités sont constitués de 4 représentants pour les territoires de plus de 150 ha et de 4 représentants pour ceux de moins de 150 ha. Chaque comité peut regrouper plusieurs massifs et, au sein d'un massif, plusieurs communes. Les élus seront convoqués les 8 et 9 avril par la Fédération afin de discuter des futures bases d'attributions pour les différents plans de chasse de chaque commune.

Scannez le QR
code pour plus
d'informations



PARTICIPER
AUX COMPTAGES
DE PRINTEMPS

Un devoir pour
les chasseurs

L'estimation des populations est essentielle au maintien d'une chasse durable. Au printemps, il faut donc se mobiliser pour compter les espèces de petit gibier de plaine. **Les rendez-vous sont fixés début mars pour la Perdrix et le Lièvre, et courant avril pour le Faisan commun.** « Dans une période où la chasse est attaquée, participer aux comptages est le meilleur moyen de défendre notre passion en montrant au public et à nos détracteurs notre capacité à gérer au mieux les espèces chassables. Si les chasseurs ne répondent pas présents, d'autres le feront à leur place. La baisse des populations n'est pas une excuse », souligne **Denis Peltier, technicien à la FDC 41.** Tous les volontaires, chasseurs ou non, sont donc les bienvenus pour ces précieuses opérations de dénombrement. Encadrées par les techniciens de la FDC 41, avec le soutien des territoires (GIC-GIASC), elles se réalisent dans la bonne humeur et donnent lieu à un moment de convivialité.

COMPTAGES FAISANS AVRIL 2026 (INSCRIPTION F D C 41)			
GIASC Gde Evièvre - Cisse Loire	02/04 17 h 00	Salle des Fêtes de MARCHENOIR	Mrs. BESNARD J, ADAM JL
GIASC Grenne Braye-Baillou souday-Perche Nord-Epuisay	02/04 17 h 00	Salle des Fêtes de CORMENON	Mrs. PAVEE, GRANGER, PHILIPPE
GIASC Perche Vendômois	07/04 17 h 00	Salle des Fêtes la poulinière SAVIGNY-SUR- BRAYE	M. ABLANCOURT
GIASC Cisse Gatine	08/04 17 h 00	Salle des Granges ONZAIN	M. FLORENCE
GIASC du Gratteloup- 2 Perches + PV	09/04 17 h 00	Salle des fêtes de DANZE	Mrs. DOUMAS, LETOURNEUX
GIASC Cisse Loire	09/04 17 h 00	Salle des associations SUEVRES	M. ADAM JL
GIASC Beauce Gatine	10/04 17 h 00	Salle des Fêtes d'HERBAULT	M. DESNEUX
GIASC Loire-Cosson	13/04 17 h 00	Salle des Fêtes MONTLIVAUT	M. MENON L
GIASC Vallée du Beuvron	21/04 17 h 00	MONTHOU-SUR- BIÈVRE	M. CHATAINIER
GIASC Petite Beauce	21/04 17 h 00	Salle des associations FOSSE	M. CHERRIER
GIASC Vallée du loir	23/04 17 h 00	Salle Conditat NAVEIL	M. MOREAU
GIASC Gatine Nord	28/04 17 h 00	Salle des fêtes ST-ARNOULT	M. CORNET
GIASC Gatine Nord	29/04 17 h 00	Salle des fêtes ST-MARTIN- DES-BOIS	M. CORNET



PISCINES & PAYSAGES

PORTES OUVERTES
20. 21. 22 mars 2026

6 rue de la Chistera
45380 La Chapelle-St-Mesmin
02 38 25 10 30

PORTES OUVERTES
27. 28. 29 mars 2026

39 avenue des Rondaizes
41100 Villiers-sur-Loir
02 54 72 79 49



Nouvelles Collections
Mobilier & Cuisine d'été

**Et si votre jardin devenait
votre plus belle pièce à vivre ?**

J'aime la Nature Propre (JLNP), opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature à l'initiative de la Fédération nationale des chasseurs (FNC), financée par l'Office français de la biodiversité (OFB) via le dispositif de l'écocontribution, revient les 7 et 8 mars prochains en Loir-et-Cher.

Le samedi 7 mars (dès 8 h 30), la FDC 41 coordonnera trois points de nettoyage sur les bords de Loire : à Blois (port de la Creusille) avec la Fédération de pêche, l'AAPPMA de Blois, l'Observatoire Loire et Blois Agglopolys Canoë Kayak (BACK) ; à Chaumont-sur-Loire (sous le pont) avec l'Association départementale des chasseurs de gibier d'eau (ADCGE), Millière Raboton, homme de Loire, et Moments de Loire, le conseil municipal des jeunes de Veuzain ; à Muides-sur-Loire avec Chasse à l'Arc Beauce Sologne (CABS) et canoë-kayak Val des Châteaux.

Dimanche 8 mars, ce sont les chasseurs de la société Communale de chasse de Selles-sur-Cher qui donnent rendez-vous aux bénévoles dès 8h45, face à la mairie de Selles. Comme chaque année, JLNP sera résolument conviviale, avec café d'accueil et pot de l'amitié grâce à nos partenaires (Leclerc, mairies de Blois, Chaumont-sur-Loire, Muides-sur-Loire et Selles-sur-Cher), , sans oublier l'entreprise Barbat recyclage pour la mise à disposition de bennes en bord de Loire.



Marie DOYEN

Animatrice nature

06 81 66 56 09

animation@fdc41.com

Le rendez-vous est désormais bien ancré dans le calendrier des randonnées pédestres départementales de la FFRandonnée et attire de plus en plus de marcheurs qui apprécient la beauté des chemins de Sologne et la convivialité d'un événement fédérateur. Organisée en partenariat avec l'association de randonnée dhuizonnaise « *Les Mille et Unes Pattes* », la Randonnée des chasseurs « *Tous ensemble* » aura lieu le **Dimanche 31 mai prochain** avec un départ (à partir de 7h30) et une arrivée au Marché Coutant, à la Maison de la Chasse et de la Nature de Montrieux-en-Sologne. Les chiens tenus en laisse sont acceptés.

Il y en aura pour tous les mollets : du marcheur confirmé au débutant, du licencié avide de kilomètres aux familles, avec trois circuits (8, 14 et 19 km) au cœur de la magnifique forêt de Sologne. Comme chaque année, café d'accueil, ravitaillement et dégustation de venaison à l'arrivée donneront une dimension conviviale à cette matinée, placée sous le signe de la rencontre entre chasseurs et amoureux de la nature.

Licencié : 3 €

Non licencié : 3,50 €

Gratuit pour les moins de 12 ans

Marie DOYEN - 06 81 66 56 09

Yves THUILIER - 06 82 87 94 48



UNE SOIRÉE QUI A FAIT MOUCHE

Véritable succès, la soirée d'accueil des nouveaux chasseurs, organisée le 30 août dernier par la FDC 41, a confirmé l'intérêt de ces pratiquants et l'importance de créer des liens entre eux et les associations cynégétiques.

Près de 90 nouveaux chasseurs ont participé à ce forum d'échanges, suivi du tirage au sort d'une carabine et d'un copieux buffet préparé à la plancha par **Arnaud Guillon**. Avec un total de 180 participants, la Fédération a réussi son pari de mobiliser la nouvelle génération.



« Vous allez vivre une belle aventure, mais n'oubliez jamais la sécurité et le respect des autres usagers de la nature. Vous avez désormais la responsabilité d'une arme en main et vous êtes l'image d'une chasse que nous voulons respectueuse de la nature et éthique » a insisté le **président de la FDC 41 Hubert-Louis Vuitton** dans son mot d'accueil en remerciant les organisateurs et en invitant chacun à utiliser la

nouvelle application pour smartphone, nommée « **FDC 41** », développée avec l'appui de **Philippe Jacq, administrateur de la Fédération**.

Coiffeuse à Yvoy-le-Marion, **la Romorantinaise Nathalie Boulay** s'est dite très satisfaite de cette soirée où elle a pu s'informer sur Chasseresses de France Centre-Val de Loire, ainsi que sur le CABS. Cette dynamique quadra a fait son entrée dans le monde de la chasse en obtenant son permis en février dernier. « *J'ai accompagné mon compagnon et être au cœur de la nature pour vivre de belles émotions a été une révélation* » souligne-t-elle en constatant que « *la chasse n'est pas un monde de machos* ». Aux côtés de son jeune Braque allemand, elle se préparait sereinement à l'ouverture, bénéficiant de l'expérience de son compagnon.

Venu avec son père Gérard et ses enfants Elena et Lorenzo, **Geoffroy Motteau** s'est réjoui du dialogue engagé avec les bénévoles des associations cynégétiques : « *C'est très utile et positif, dans le prolongement d'une formation au permis de qualité, dispensée dans un cadre exceptionnel* » explique ce trentenaire qui chassera aux côtés de son père qui lui a mis « *le pied à l'étrier* » et qui mettra à sa disposition une magnifique fusil Bergeron et une carabine Express Chapuis 8.57.



Membre des Lieutenants de l'ouvèterie, **Brice Deloison** se félicitait d'avoir pu présenter les missions des douze auxiliaires de l'État qui assurent battues administratives et le tir de nuit pour réguler les espèces susceptibles d'occasionner

des dégâts : « Ce forum est une belle idée avec un quiz des associations permettant d'engager les échanges. Les nouveaux détenteurs du permis se montrent curieux vis-à-vis de cette institution très ancienne ».

UN JEUNE CHASSEUR HEUREUX



au service de l'accompagnement des nouveaux chasseurs. Il a invité Maxime à faire preuve de prudence pour sa première saison de chasse.

Installé à Fortan, Maxime Radet a obtenu son permis de chasser en novembre 2024. Il pratique notamment la chasse du petit et du grand gibier sur le territoire de son grand-père. « Personne ne chasse dans ma famille. Ce sont mes copains qui m'y ont incité. C'est un vrai bonheur car je n'avais pas de carabine », explique ce jeune maçon, également vice-champion de France de karting sur terre.

« Cette carabine Winchester XPR 30.06 à verrou, équipée d'une lunette de battue Hawke, est idéale pour démarrer : elle est fiable et sécurisante », précisait Florian Barthélémy, à la tête de cette armurerie depuis 2017. Avec ses quatre salariés, il propose un large choix d'armes, de munitions, de vêtements et d'équipements, et dispose d'un atelier où il fabrique des fusils à platine. Diplômé de l'école d'armurerie de Saint-Étienne, son savoir-faire est reconnu dans la région.

L'EXPERTISE DRONE DE LA FDC 41

Au service du Domaine National de Chambord

2025 marque un record dans le suivi des jeunes faons au Domaine national de Chambord, avec 21 individus équipés au printemps de dispositifs scientifiques. Ces derniers ont majoritairement été repérés grâce au drone de la FDC 41, dans le cadre d'un partenariat de terrain entre le Domaine National de Chambord, l'Office français de la biodiversité (OFB) et la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher.



Dans le cadre des suivis réalisés par l'Office français de la biodiversité et le Domaine National de Chambord, des faons de cerf élaphe sont capturés chaque année afin d'être équipés de marquages visuels. Ces marquages servent ensuite au suivi de l'espèce, permettant de connaître l'évolution spatiale de chaque individu au fil des années.

Pour faciliter la recherche et la capture de faons, le Domaine National de Chambord travaille depuis trois saisons avec la FDC 41 afin de procéder à une recherche à l'aide d'un drone. **Éloïse Saillard (télépilote à la FDC 41)** apporte ainsi son appui en pilotant le drone de la FDC 41. L'usage du drone, équipé d'une caméra thermique, facilite la détection des faons dissimulés dans la végétation et sert ensuite de repère visuel pour leur capture.

Au cours des mois de mai et juin, **Adrien Gérard (Domaine National de Chambord)** et **Maryline Pellerin (OFB)** ont ainsi pu équiper 21 faons. Ce chiffre constitue un record puisque, au cours des saisons précédentes, ce nombre ne dépassait pas la quinzaine. Ce succès résulte très certainement

de l'expérience acquise au fil des années et de la collaboration fructueuse entre les services du Domaine National de Chambord et la FDC 41.

Le Président de la FDC 41, Hubert-Louis Vuitton, remercie chaleureusement **Pierre Dubreuil, Directeur général,** ainsi que **Nicolas Croce, Directeur de la forêt et de la biodiversité,** pour la qualité des échanges entre les services de la FDC 41 et ceux du Domaine National de Chambord.

Rappelons que Chambord est construit au cœur du plus grand parc forestier clos d'Europe (5 440 hectares), ceint par un mur de 32 km de long. Sa forêt est classée depuis 1997 au titre des monuments historiques (le château l'est depuis 1840) et, en 2006-2007, 4 000 hectares ont été inscrits au réseau écologique européen « *Natura 2000* ». Chambord est également inventorié comme espace ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), des statuts qui visent à favoriser la préservation, l'étude et la valorisation des milieux naturels, ainsi que des espèces animales et végétales qui s'y trouvent.

À tire d'aile

JEUDIS 19 & 26 FÉVRIER (DE 14H À 17H)

MILLANÇAY

G R



Entre hivernage et migration, les oiseaux d'eau nous entraînent dans un ballet de couleurs. Canards siffleurs et piletts, sarcelles d'hiver, fuligules milouins... Venez les découvrir et les observer sur le sentier du Souchet.

Balade à pas contés du Souchet

G R

MARDI 14 AVRIL (DE 14H30 À 17H30)

MILLANÇAY

En compagnie de l'UCPS (Union pour la Culture Populaire en Sologne), redécouvrez la réserve de Malzoné grâce à la magie des contes et laissez-vous guider vers les portes de l'imaginaire. Un rendez-vous unique qui comblera tous les publics !

Malzoné, aux couleurs du printemps

G R

MARDI 21 AVRIL (DE 14H À 17H)

MILLANÇAY

Le printemps s'éveille à Malzoné. Les hérons ont repris possession de la héronnière. Parés de leur plumage nuptial, les oiseaux d'eau profitent de la tranquillité de l'étang pour se reposer et préparer la saison des amours. Un rendez-vous à ne pas manquer, promesse de belles découvertes !



Maison de la Chasse et de la Nature (Montrieux-en-Sologne)

> **Astuce :** Profitez de votre visite pour faire une pause à la cabane d'observation de l'Étang du Marché Coutant.

Sologne
VAL DE LOIRE

Sentier Traces & Indices

G R

MARDI 21 AVRIL (DE 10H À 12H)

MONTRIEUX-EN-SOLOGNE

Au fil d'un sentier ludique et éducatif en 3D, pistez les traces et partez à la rencontre de la faune. Vous apprendrez à décrypter les indices de présence avant de réaliser un moulage d'empreinte en argile.



J'aime la nature propre

...Chaque geste compte, quel sera le vôtre ?

Opération nationale

« J'♥ la nature propre »

G

SAM 7 MARS (DE 8H30 À 12H) BORDS DE LOIRE

DIMANCHE 8 MARS (DE 8H45 À 12H)

SELLES-S/-CHER



Fidèles au rendez-vous, les chasseurs organisent une vaste opération de nettoyage. Nous vous invitons à participer avec nous à ces matinées sympathiques et conviviales, ouvertes à toutes les bonnes volontés, pour débarrasser la nature des déchets qui y ont été abandonnés !

> **Café d'accueil et verre de l'amitié avec tous nos partenaires.**

> **Lieux :**

le 07/03 > Chaumont-S/Loire (sous le pont), Blois (port de la Creusille), Muides-S/Loire (pont côté camping).
le 08/03 > Selles-S/Cher (face à la mairie).

Les rendez-vous gourmands

... Pour régaler les papilles !

Cuisez le gibier

atelier charcuterie / cuisine

T2 R

MER 4 MARS (DE 9H30 À 12H30)

VINEUIL

MER 11 & 18 MARS (DE 9H À 12H)

MONTRIEUX-EN-SOLOGNE

En panne d'idées pour cuisiner le gibier ? Arnaud Guillon (Huisseau-sur-Cosson) et Florent Gillet (Yvoy-le-Marron), charcutiers-traiteurs, vous dévoileront quelques-uns de leurs secrets pour confectionner boudins blancs, saucisses et saucissons, rillettes et rillons. L'atelier se poursuivra autour du verre de l'amitié et de quelques dégustations puis chaque participant remportera quelques gourmandises.

> **Plutôt cuisine avec Arnaud, plutôt charcuterie avec Florent.**

Sologne
VAL DE LOIRE

Découvrons les champignons T1 R

JEU 29 & VEN 30 OCTOBRE (DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 16H30)



Chapeaux ronds ou pointus, lamelles de dentelle, parfums boisés, tubes colorés, les champignons dévoileront leurs secrets. Apprenez à mieux les connaître et à les reconnaître, vous saurez les apprécier, que vous puissiez ou non les manger.

➤ **Lieux :** Blois (jeudi matin),
Seur (jeudi après-midi),
Vouzon (vendredi matin),
Neuvy (vendredi après-midi).

Sologne
VAL DE LOIRE

Les rencontres avec la faune

... La discrétion sera de rigueur pour ces rendez-vous insolites.

Sologne
VAL DE LOIRE

Traces & indices

de présence T1 R

MAR 14 AVRIL (DE 10H À 12H)
LAMOTTE-BEUVRON

Au fil des chemins forestiers, nous partirons à la découverte de la faune sauvage, guidés par les traces et indices présents sur le terrain. Qui saura trouver et reconnaître les empreintes laissées dans la boue ?



Am stram brame !

T2 R

AU CRÉPUSCULE DE 17H30/18H À 21H/21H30 (SELON DATE) :

MER 16, JEU 17, MER 30 SEPT & JEU 1^{ER} OCT.

À L'AUBE (6H45-9H45) : SAM 26 SEPT. & 03 OCT.

À l'aube ou au crépuscule, ouvrez grands vos yeux et vos oreilles : le brame résonne en Sologne. Chuuuuut... Ne dérangeons pas le roi de la forêt dans son intimité. Les odeurs, les couleurs, les ambiances et les sons sauront, à eux seuls, nous émerveiller.

➤ **Lieu :** En grande Sologne



Au « chœur » du brame T3 R

VEN 11, SAM 12, LUN 14,

MAR 15 & SAM 19 SEPTEMBRE (DE 18H À MINUIT)

Vivez des instants précieux dans l'intimité du Cerf. Une balade en quête d'observations et une pause gourmande au milieu des bois précéderont votre immersion dans l'obscurité de la nuit... Frissons et émotions seront au rendez-vous pour cette soirée insolite au cœur du brame.

➤ **Lieu :** Vernou-en-Sologne

Histoire de ...

... Vous laisser conter la nature.

Soirée de projection « Le Sanglier »

un film de Laurent CHARBONNIER T1

VENDREDI 20 NOVEMBRE (DE 20H30 À 22H30)

VINEUIL

La magie de la nature opère sous le regard attentif et passionné de Laurent Charbonnier. Découvrez en exclusivité son dernier film sur le sanglier, à travers une approche naturaliste, scientifique et technique...

➤ **Projection / débat en présence du réalisateur.**

➤ **Lieu :** Centre de formation des Sapeurs-Pompiers (face aux locaux de la FDC41).



Comptages : suivi de la faune sauvage

Les comptages organisés par la Fédération des Chasseurs ont lieu chaque année. Ils permettent de connaître la densité d'animaux présents sur le territoire et d'assurer ainsi une gestion équilibrée. Les espèces régulièrement comptées sont le Lièvre, la Perdrix, le Faisan, le Chevreuil et le Cerf. Nous vous proposons de participer à leur suivi.

Prévoir montre, jumelles et tenue adaptée selon la météo.

Comptages des populations naturelles de perdrix et de lièvres G R

DIM 1^{ER}, SAM 7, DIM 8, SAM 14, DIM 15, SAM 21 & DIM 22 MARS

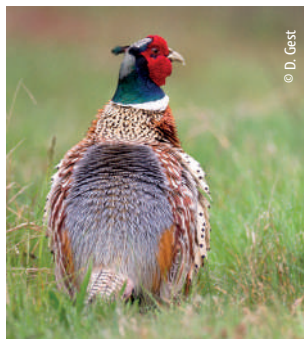
« Marcheurs » dans les grandes plaines agricoles ou « postés » sur le bord d'un chemin, vous observerez et comptabiliserez les vols de perdrix et le passage des lièvres.

➤ **Lieux :** Toutes les communes du département sont concernées, sauf celles de la Grande Sologne. La FDC41 vous transmettra sur demande l'heure et le lieu de rendez-vous.

Comptages des populations naturelles de faisans



JEU 2, MAR 7, MER 8, JEU 9, VEN 10, LUN 13, MAR 21, JEU 23, MAR 28 & MER 29 AVRIL À 17H



© D. Gest

Guidés par nos techniciens, vous participerez au dénombrement des populations naturelles de faisans. Habités ou débutants, lancez-vous : carte en main, au fil des chemins, vous écouterez le coq chanter. Et pour ceux qui savent être aux aguets, lièvres et chevreuils sont souvent observés !

➤ **Lieux :** Cormenon (02/04), Marchenoir (02/04), Savigny-s/-Braye (07/04), Onzain (08/04), Danzé (09/04), Suèvres (09/04), Herbault (10/04), Montlivault (13/04), Monthou-s/-Bièvre (21/04), Fossé (21/04), Naveil (23/04), St-Arnoult (28/04), St-Martin des Bois (29/04).

➤ **Plateau repas offert à l'issue du comptage**

Expositions, manifestations, événements

Exposition des trophées de cerfs



DU VEN 27 AU DIM 29 MARS

COUR-CHEVERNY

Chaque année, la Fédération Départementale des Chasseurs organise une exposition des trophées de cerfs récoltés au cours de la saison cynégétique en cours. Cet événement important permet d'établir un bilan assez précis de l'état et de la répartition des populations de cerfs sur les huit grands massifs que compte le Loir-et-Cher. De multiples animations ponctueront le week-end : concours photos, artistes, artisans, associations, photographes animaliers, etc. Buvette et crêpes !



➤ **Horaires :** ven. 14h-18h
sam. 9h30-18h30 / dim. 9h30-17h30
➤ **Lieu :** Salle des Fêtes de Cour-Cheverny

Randonnée pédestre « Tous ensemble »

DIMANCHE 31 MAI

MONTRIEUX-EN-SOLOGNE

En partenariat avec l'Association Mille et une pattes de Dhuizon, chasseurs et randonneurs s'associent pour cette marche solognote, gourmande et conviviale. 3 parcours de 7,4km, 14km et 19km sont proposés. Casse-croûte du chasseur et tombola à l'arrivée. Venez nombreux !

➤ **Plus d'informations :**

Chiens tenus en laisse (courte) acceptés

Départ : de 7h30 à 9h30

Tarif : 3€/licencié

3,50€/non licencié

➤ **Lieu :** Maison de la Chasse et de la Nature



Comice agricole

SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 JUIN

ROMORANTIN

Bienvenue au village chasse et pêche ! La Fédération Départementale des Chasseurs vous accueille sur son stand, à l'occasion du comice agricole de Romorantin. Événement rural et festif incontournable, temps de rassemblement et de partage, venez nous rencontrer et découvrir les associations cynégétiques du département qui présenteront leur savoir-faire. Les plus jeunes pourront profiter d'ateliers/jeux ludiques et éducatifs pour découvrir la nature (moulages d'empreintes, Mémo'Traces, 7 familles, etc.).



44^e Game Fair Fête de la Chasse et de la Nature

DU VEN 12 AU DIM 14 JUIN

LAMOTTE-BEUVRON

Le Game Fair est la plus grande fête française de la chasse et de la nature. Lors de ce rendez-vous convivial, venez faire une pause sur notre stand et découvrez les gagnants de notre concours photos « Pose Nature ».

➤ **Horaires :** vendredi 10h30-21h30
(nocturne à partir de 19h)
samedi 9h-20h
dimanche 9h-18h

➤ **Lieu :** Parc équestre fédéral, Lamotte-Beuvron
Plus d'infos : www.gamefair.fr

Demandez-nous une réduction sur le tarif d'entrée du salon.



Le gibier s'invite au Marché de Blois

SAMEDI 12 DÉCEMBRE, LE MATIN

BLOIS

Merguez de chevreuil, saucisses de cerf, saucisson de sanglier ou terrines de gibier, laissez-vous happer par le fumet pour découvrir et déguster la viande de gibier. Une expérience culinaire savoureuse !

➤ **Lieu :** Marché de la Place Louis XII à Blois



© FDC41



Venez vous éveiller
dans notre beau département
de Loir-et-Cher et partager
avec nous ces quelques
instants de nature.



Instant Nature calendrier 2026

Nos tarifs

- G** Gratuit (action bénévole ou soutien de nos partenaires)
- T1** Adulte : 7 € / Enfant de -12 ans : 5 €
(15 participants ou plus, selon la thématique)
- T2** Adulte : 25 € / Enfant de -12 ans : 15 €
Dégustation (10 à 15 participants selon la thématique)
- T3** Adulte : 35 € / Enfant de -12 ans : 25 €
Repas compris (limité à 12 places)

Règlement en ligne sur : anim-fdc41.addock.co (carte bleue).
Sur demande, possibilité de régler sur place (chèque ou espèces).

Inscriptions et renseignements

- R** La réservation est obligatoire afin de faciliter l'organisation de la sortie et de privilégier l'accueil de petits groupes.

RÉSERVATION EN LIGNE :
anim-fdc41.addock.co

MARIE SCHRICKE DOYEN
Tél. : 06 81 66 56 09

Mail : animation@fdc41.com



RETROUVEZ-NOUS
SUR
tripadvisor



Pour répondre à vos questions :
infos pratiques, recommandations,
points de rendez-vous, accès PMR, matériel
à disposition, demandes particulières,
modalités d'accueil des enfants, etc.

- **LANGUE PARLÉE** : animations en français
- Nos animations peuvent être organisées pour des groupes déjà constitués (familles, amis, CE, personnes en situation de handicap, etc.).

Pour préserver la planète, pensez au covoiturage.

www.fdc41.com

Malzoné, refuge au cœur de la Sologne (Millançay)

Acquis en 1977, la réserve de chasse et de faune sauvage de Malzoné appartient à la Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher (FDC41). Elle se situe au cœur de la Sologne des Étangs, région naturelle où se concentrent la plupart des plans d'eau.

D'une superficie de 77 ha, dont 32 ha d'eau, Malzoné est un refuge exceptionnel pour l'avifaune migratrice. Il n'est pas rare de compter, en hiver, plus d'un millier de canards d'espèces variées. Outre ses potentialités en tant que halte migratoire et site d'hivernage pour les oiseaux d'eau, la réserve forme, par la configuration de ses berges découpées et la diversité des milieux qui la bordent, un site harmonieux, d'un grand intérêt biologique.

Un patrimoine naturel pour tous

Malzoné regorge de trésors. Pour les découvrir tout en préservant la faune et la flore, différents aménagements sont à votre disposition. Vous pourrez ainsi observer les oiseaux d'eau dans les meilleures conditions possibles.

English version > fdc41.com/animation-nature/reserve-de-malzone

MODALITÉS DE VISITE

➤ **Accès libre, pour les particuliers, aux conditions suivantes :**

- EN TOUTES SAISONS : accès à l'observatoire « La Tour » (sentier 1 km AR)
- DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE : accès possible également à l'observatoire « Le Souchet » (sentier 3,4 km AR).

➤ **Visites de groupes toute l'année :**

uniquement sur demande (visites encadrées).

➤ **Parking :** réservé aux véhicules de loisirs. Pour les cars ou camping-cars, merci de vous adresser à la FDC41 (portique Haut. 2,50m).

➤ **Animaux :** site interdit aux chiens

➤ **Se rendre à Malzoné :**

5150 route d'Orléans - 41200 Millançay

➤ **Renseignements :** 06 81 66 56 09 ou 02 54 50 01 60



UNE ÉTUDE TRÈS UTILE

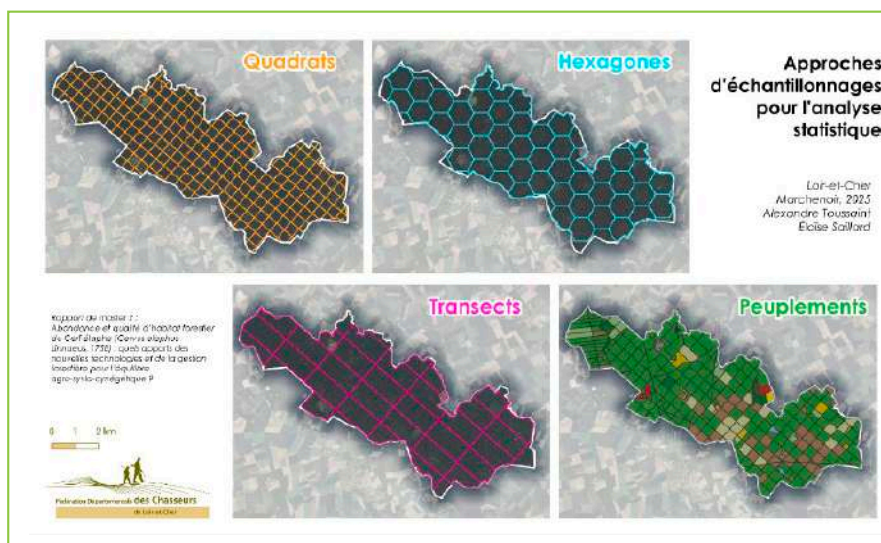
L'échantillonnage n'est pas adapté à l'espèce Cerf. C'est ce que révèle une étude statistique menée sur le massif forestier de Marchenoir par le service technique de la FDC 41, avec l'aide d'un étudiant en Master.

Le dénombrement par drone des cerfs de la forêt de Marchenoir, réalisé le 24 février 2025, a servi de base à un travail scientifique précieux réalisé, effectué à la suite, entre mai et août 2025, par **Alexandre Toussaint, étudiant en Master Biodiversité, Écologie et Évolution** à l'université de Perpignan.⁽¹⁾ « L'objectif était de savoir si la démarche de comptage du Petit Gibier, (notamment de la Perdrix) à partir de carrés de 100 ha, était statistiquement transférable à l'espèce Cerf élaphe, de façon à ne pas devoir compter l'entièreté d'un massif. Cette opération génère un coût et mobilise beaucoup de ressources humaines » explique **Éloïse Saillard, télépilote et chargée de mission environnement et géomatique à la FDC 41**. Avec son collègue technicien **Laurent Sautereau**, elle a donc supervisé une étude statistique ayant pour base un tirage aléatoire informatique répété 1 000 fois. Différents pourcentages (de 10 % à 90 %) de la surface du massif de 4 200 ha ont été définis pour faire tourner un modèle basé sur un programme informatique conçu par A. Toussaint (plus de 1 000 lignes de codes R).

Laurent Sautereau. La conséquence tirée est donc que, quelle que soit l'approche choisie, l'échantillonnage en drone n'est pas une technique fiable pour estimer précisément les populations de grands cervidés.

Une étude utile pour l'avenir.

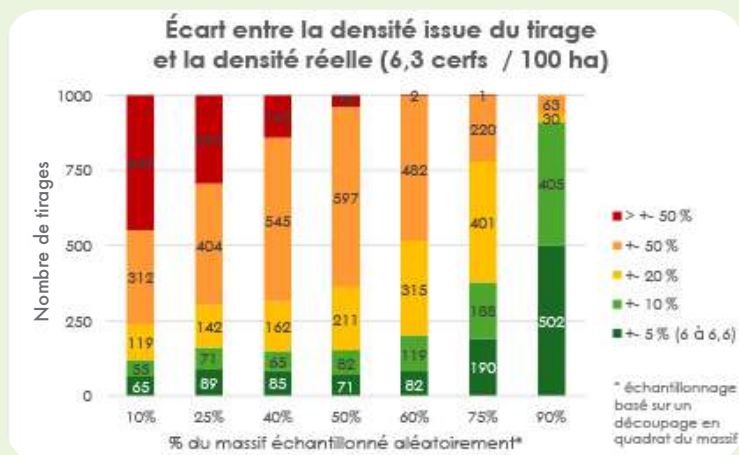
Pour compléter son étude, Alexandre a également réalisé un Indice de Biodiversité Potentiel (IBP) qui permet d'appréhender la qualité de l'habitat forestier et sa capacité à accueillir une biodiversité riche et durable. « Ce travail démontre la montée en compétences des équipes techniques de la FDC 41 en termes de suivi des espèces.



Quatre approches d'échantillonnage ont été créées : trois par un découpage spatial du massif (quadrats, hexagones et transects) et un dépendant des proportions de peuplements (type de végétation). « Les résultats aléatoires obtenus montrent que nous sommes loin de la densité réelle observée lors du comptage par drone (6,3229 cerfs / 100 ha). Cela confirme que le Cerf est une espèce grégaire » précise

Elles sont capables d'encadrer ou de réaliser des études scientifiques de haut niveau avec une approche biologique et statistique » précise **Hubert Vuitton, président de la FDC 41**. L'étude statistique sur l'échantillonnage des cerfs de la forêt de Marchenoir sera diffusée aux autres fédérations.

(1) Le mémoire s'intitule : « Abondance et qualité d'habitat forestier du Cerf élaphe (Cervus elaphus Linnaeus, 1758) : quels apports des nouvelles technologies et de la gestion forestière pour l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ? »



Si on échantillonne 50 % du massif de 4 200 ha, dans 597 cas sur 1000, la densité obtenue, diffère de plus ou moins 50 % de la densité réelle obtenue lors du comptage par drone (6,3 cerfs par 100 ha), soit moins de 3 cerfs aux 100 ha à plus 9 cerfs aux 100 ha.



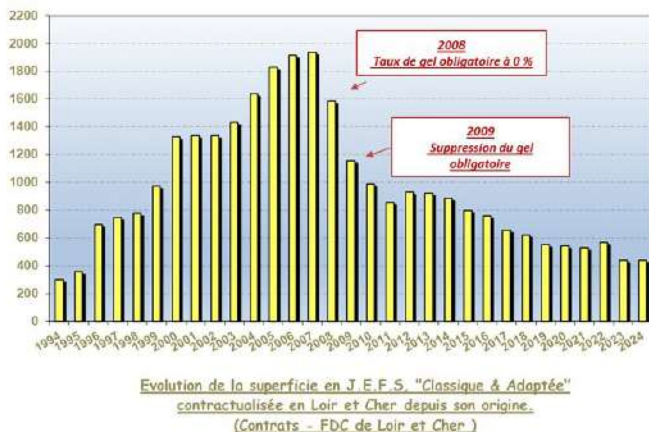
AMÉNAGER pour préserver la biodiversité

Plantation de haies ou de jachères faune sauvage, restauration d'étangs ou de mares, pose de nichoirs : les interventions de la FDC 41 en faveur de l'environnement illustrent l'engagement pour une écologie de terrain au service de tous.

Le tournant de l'aménagement est pris dans les années 90. Jusqu' alors, la Fédération assurait essentiellement des missions de police de la chasse (lutte contre le braconnage), de régulation des nuisibles ou de comptage. Apparues en 1994, les Jachères environnement faune sauvage, associées au non-broyage, sont un outil d'aménagement pour protéger et nourrir la petite faune. Mises en place en partenariat avec les exploitants agricoles, elles ont fortement décliné à partir de 2008. d'autres dispositifs viendront étoffer le catalogue des aménagements, afin de compenser la baisse des jachères faune sauvage. (JMV) : contrats de « Culture d'intérêt faunistique » et « Culture à gibier » pour les propriétaires, exploitants ou détenteurs de droit de chasse. « En contrepartie du respect des engagements, l'agriculteur se voit accorder une aide financière de la part des chasseurs (FDC41-GIC-détenteurs) et le territoire peut bénéficier d'un bonus un bonus pour le calcul des attributions en plan de chasse petit gibier », souligne **Jean-Michel Vincent, technicien en charge de ces programmes** qui bénéficient du soutien de l'écocontribution.

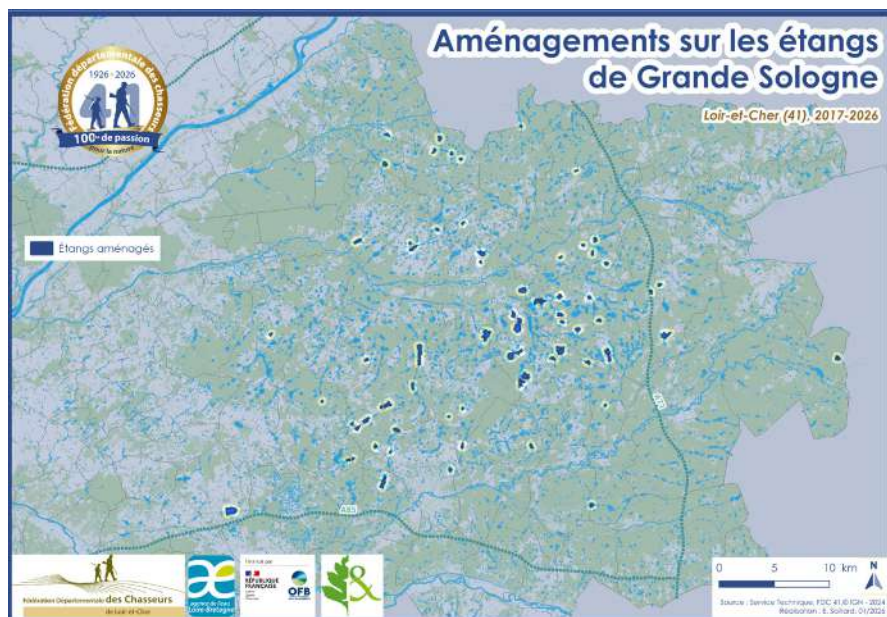
il teste avec succès ce concept. Paradis pour les insectes pollinisateurs et le petit gibier, les jachères fleuries vont essaimer dans toute la France. Aujourd'hui, ce dispositif évolue vers un couvert pluriannuel composé de 10 espèces locales et pérennes, avec le mélange Pollifauniflore. Il apporte ainsi une complémentarité des périodes de floraison, une ressource alimentaire et un refuge pour la faune sauvage, ainsi qu'une diversité de formes florales adaptées aux différents insectes pollinisateurs.

Symbole du paysage rural, les haies ont été mises à mal par le remembrement des années 60-70. Pourtant, elles sont utiles à plus d'un titre, comme le souligne **Nathalie Diquelou, technicienne cynégétique** : « Les haies ont de multiples intérêts : environnementaux, ce sont de véritables corridors écologiques, essentiels à la faune sauvage et à l'ensemble de l'écosystème (restauration de la biodiversité, limitation du réchauffement climatique, stockage du carbone...), paysagers (structuration du paysage, cadre de vie), agronomiques et économiques (préservation de la qualité de l'eau, fourniture de bois de chauffage, insectes pollinisateurs, auxiliaires de culture...). »



Au début des années 2000, la mise en place de plans de chasse petit gibier, dont le nombre décline, va s'accompagner d'actions pour restaurer les habitats. Guy Pindon, technicien cynégétique, imagine alors la mise en place de jachères fleuries, parcelles agricoles dédiées semées avec des mélanges de fleurs sauvages et de graminées. Avec l'appui du GIC du Grattelpou,

Dès les années 90, la FDC 41 intervient donc pour accompagner leur plantation en mobilisant des aides pour les exploitations et les territoires. Au total, 151,749 km de linéaires ont été plantés, représentant 337 973 arbres. Aujourd'hui, Nathalie Diquelou sensibilise les étudiants en associant chaque année plusieurs lycées agricoles à la plantation de haies et à son intérêt lors de chantiers écoles. Plus récemment, avec la FNC et l'animatrice nature de la FDC 41, Marie Doyen, **elle conduit l'opération Sensibil'haie avec de jeunes écoliers de communes volontaires** (Oucques et Pouillé en 2025). Après inventaire de l'Institut d'Écologie Appliquée (IEA), la FDC 41 restaure également des mares. Après une expérimentation réussie en forêt de Marchenoir, une quinzaine sont programmées dans l'année. « Elles sont des réservoirs de biodiversité », assure **Laurent Sautereau, technicien cynégétique**. Ce dernier supervise également la pose de 150 nichoirs sur le département pour développer trois espèces d'oiseaux cavernicoles (Chevêche d'Athéna, Pigeon colombine et Huppe fasciée).



RESTAURATION D'ÉTANGS

Un bilan positif

Située en zone Natura 2000, la Sologne a connu une forte déprise agricole et piscicole depuis les années 80, qui a été défavorable aux biotopes des étangs, de plus en plus colonisés par les saulaies. Dès 2005, avec l'aide de fonds européens Leader, la FDC 41 se lance dans l'ouverture des milieux en rives d'étang sur deux premiers sites (étangs de Verrière et Malzoné).

La FDC 41 va poursuivre cette expérience en accompagnant les propriétaires d'étangs de plus de 10 ha avec des subventions pour leurs travaux sur la saulaie ainsi que pour la mise en assec. Les suivis des canards FDC 41 - ONCFS illustrent l'intérêt de veiller sur les milieux.

En 2017, après un appel à projets, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne va encourager cette initiative en versant une enveloppe biodiversité qui permettra de restaurer 13 étangs. Ce programme est conduit par la suite en partenariat avec **Christophe Bach, animateur Natura 2000**, pour le choix des étangs, des zones de travaux et leur suivi. Celui-ci va perdurer jusqu'à 2025 avec le soutien de l'éco-contribution.

Ces travaux de restauration ont été ciblés entre 2020 et 2023 par une action spécifique en faveur des roselières pour le Butor étoilé et le Flûteau nageant, plante d'intérêt européen. En 2025, la FDC 41, via l'éco-contribution « Zone humide », a proposé la création d'îlots de 300 m² sur deux étangs de plus de 20 ha, offrant des conditions favorables à la reproduction. Un projet peu courant en France.

« En 9 ans, la FDC 41 a restauré 71 étangs sur la zone Natura 2000 Loir-et-Cher, représentant 760 ha d'eau. 120 ha de rives ont fait l'objet de restauration. Cela correspond à une enveloppe de travaux de 320 000 €, financée de façon tripartite (1). Cela a été très positif pour la faune sauvage et la flore », précise **Serge Bourdais, technicien cynégétique** à l'initiative du projet.

Même constat positif pour Christophe Bach, animateur du réseau Natura 2000 en Sologne :

« Ces actions de restauration, en partenariat avec la politique Natura 2000 Sologne, traduisent une écologie de terrain et apportent des résultats concrets avec la réimplantation de gibier d'eau sauvage et d'oiseaux paludicoles. Cet engagement de la FDC 41 démontre que le monde de la chasse et les environnementalistes ont des intérêts communs. »



L'étang de Theillay à Vernou-en-Sologne a été restauré avec la création d'un îlot.

Symbole de l'action volontariste de la FDC 41 en matière d'aménagement, la réserve de Malzoné à Millançay (31 ha) est une vitrine et un terrain d'études privilégié. « C'est une référence en Sologne pour l'hivernage des oiseaux d'eau. Elle concrétise l'ambition de la FDC 41 d'être moteur sur le sujet et de partager son expérience, puisque nous accueillons annuellement plus de 5 000 visiteurs », conclut **Hubert-Louis Vuitton** en pointant l'intérêt des partenaires financiers pour appuyer des actions favorables à la restauration de la biodiversité.

(1) 90 K€ à la charge du propriétaire, 175 K€ de l'AELB et 56 K€ par l'OFB (écocontribution).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026



Nous vous informons
que l'assemblée
générale de
la Fédération
départementale
des chasseurs
de Loir-et-Cher
se tiendra le vendredi
24 avril 2026
à 17h00 au château
de Chambord,
dans la salle des
communs d'Orléans
(émargement
à partir de 16h00)

Ordre du jour

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2025
- Rapport du président sur la situation, la gestion et les activités de la Fédération
- Compte rendu financier de l'exercice 2024/2025 et rapport du Commissaire aux comptes
- Présentation du projet de budget de l'exercice 2026/2027
- Vote des résolutions et du budget
- Examen des questions écrites (adressées au secrétariat de la FDC 41 par 50 adhérents, en courrier recommandé avec avis de réception, au moins 20 jours avant l'assemblée générale)
- Proposition de dates d'ouverture - fermeture
- Remise des médailles
- Questions diverses



COUPON EXCLUSIF DE RESERVATION

Diner du 24/04/2026 - Château de Chambord

Après l'habituel cocktail qui suit l'assemblée générale, un diner au château est proposé aux adhérents de la Fédération.

La participation payante est de 40 € par convive.

Le nombre de places étant limité, les réservations se feront par ordre d'arrivée (coupon de réservation complété et règlement correspondant par chèque joint, à l'ordre de la FDC 41).

M..... participera au dîner

Adresse :

Téléphone⁽¹⁾ : __ / __ / __ / __ / __ - Mail :

Et sera accompagné(e)⁽²⁾ de M.....

Chèque joint correspondant de : € en règlement de ma réservation
Un bracelet de couleur vous sera remis à votre arrivée afin de pouvoir vous identifier.

(1) impératif (2) dans la limite d'un accompagnant maximum

FORMATIONS 2026

CALENDRIER DES FORMATIONS 2026

Pour participer à nos formations, vous devez **impérativement** vous inscrire préalablement en nous retournant le coupon ci-dessous et vous présenter à la formation avec la convocation reçue.

COUPON D'INSCRIPTION (à retourner à Fédération des Chasseurs - BP 30068 - 41353 VINEUIL Cedex)			
Nom - Prénom _____			
Adresse _____			
Code postal _____		Commune _____	
Date et lieu de naissance Le _____ A _____			
Mail et téléphone _____ ☎ _____			
Cocher selon vos choix :		Dates prévues	Coût
☐	Permis de chasser*	1 jour (8h30/18h) : nous consulter - des formations sont organisées tout au long de l'année, en fonction du nombre d'inscrits Inscription en ligne sur le site permischasser.ofb.fr	A REGLER SUR LE SITE OFB EN CARTE BANCAIRE FDC41 : 30 € OFB : 46 € (majeur) 31€ (mineur)
☐	Piégeage 2 jours Piégeage Sanglier	☐ Mercredi 4 mars et mercredi 11 mars 2026 ☐ Mercredi 23 septembre et mercredi 30 septembre 2026 ☐ Mercredi 17 mars et mercredi 24 mars 2027	20 € ou (60 € repas compris)
☐	Nouveauté : Piégeage Sanglier	Piégeur avec numéro d'agrément n° _____ ☐ Mercredi 4 mars 2026 de 8h00 à 12h00 ☐ Mercredi 30 septembre 2026 de 8h00 à 12h00 ☐ Mercredi 17 mars 2027 de 8h00 à 12h00	15 €
☐	Gardes particuliers 2 jours	☐ Lundi 19 octobre et mardi 20 octobre 2026 de 8h30 à 18h00	60 € (ou 100 € repas compris)
☐	Venaison	☐ Vendredi 5 juin 2026 de 8h30 à 13h00 ☐ Lundi 5 octobre 2026 de 8h30 à 17h00 (Vineuil & Montrieux)	20 € 40 € (repas compris en octobre)
☐	Chasse à l'arc	☐ Vendredi 20 mars 2026 ☐ Samedi 11 avril 2026 ☐ Vendredi 17 avril 2026 ☐ Vendredi 4 septembre 2026	40 € (repas compris)
☐	Chasse Accompagnée	☐ Lundi 6 juillet 2026 ☐ Vendredi 28 août 2026	Gratuit
☐	Sécurité à la chasse	☐ Mardi 26 mai 2026 de 8h00 à 18h00 ☐ Vendredi 18 septembre 2026 de 8h00 à 18h00	40 € (repas compris)
☐	Sécurité décennale obligatoire	Possible en ligne via votre espace adhérents : https://fdc41-2.retrieveur-ea.fr/html/Connexion.aspx Formation en présentielle : ☐ Jeudi 2 juillet 2026 à Vineuil – FDC41 de 9h30 à 11h00 ☐ Mercredi 9 septembre 2026 à Vineuil - FDC41 de 9h30 à 11h00 ☐ à Montrieux-en-Sologne	Gratuit

* Réviser les questions théoriques de l'examen du permis de chasser sur www.reussite-permisdechasser.com

N'hésitez-pas à nous contacter si vous avez la moindre question, par téléphone au 02 54 50 01 60 ou par mail à l'adresse contact@fdc41.com



Formation « CHASSE INDIVIDUELLE DU GRAND GIBIER »

Cette nouvelle formation, dispensée par l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de Loir-et-et-Cher assure la promotion d'une pratique moderne de la chasse individuelle qui prend en compte les principes biologiques, physiologiques et éthologiques des différentes espèces.

Elle est composée :

- **d'une partie théorique** traitant des points essentiels de la réglementation, des techniques de chasse, des espèces, de l'équipement, de la sécurité, du tir et de l'éviscération.
- **d'une partie pratique** portant sur la manipulation arme déchargée, de la saisie de l'arme avec une bretelle, de la mise en place de l'arme sur les différents modèles de cannes de pirsch et du tir sur cible avec les différents modèles de cannes de pirsch, aux distances usuelles.

Cette formation d'une journée aura lieu le **dimanche 12 avril 2026 à la Maison de la Chasse et de la Nature de Montrieux-en-Sologne**. Venez avec votre arme (réglée...) et vos munitions. Un « panier tiré du sac », pris en commun lors de la pause méridienne, agrémentera cette journée.

Participation financière 20 € pour les membres de l'ADCGG 41 et 40 € pour les non membres. Attention, dans la limite des places disponibles...

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Didier BOUCHE

06.88.21.92.44 - d.bouche@wanadoo.fr

Formation «BREVET GRAND GIBIER»

Créé en 1991 par l'ANCGG, le Brevet Grand Gibier, a été passé en France avec succès par plus de 23 000 chasseurs ! Pourquoi pas vous cette année ?



Ce Brevet est un test, auquel chacun peut se soumettre librement. Il n'est pas obligatoire, mais il constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Son détenteur aura fait preuve de connaissances étendues et d'une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse.

Une formation théorique abordera les thèmes suivants lors de 9 soirées de révision en présentiel ou en visio.

- **Connaissance des espèces** : Sanglier, Cerf, Chevreuil, animaux de montagnes.
- **Connaissance de la forêt** : Sylviculture, arbres, petite faune, fleurs, champignons. Sortie forêt pour la reconnaissance des essences in situ.
- **Chasse du grand gibier** : Armes, balistique, optique sécurité législation et réglementation, Chasse à tir, chasse à l'arc, vènerie, chiens recherche du grand gibier blessé, honneurs et trophées.
- **Gestion des espèces** : Plan de chasse, gestion d'une population.

Une formation pratique, avec des séances d'entraînement, permet une bonne préparation à l'examen pratique au tir de chasse (cible fixe et sanglier courant). La chasse à l'arc et la vènerie peuvent également faire l'objet d'une option possible.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Florian GASPARINI

06 72 45 66 97 - adcg41@outlook.fr



SIA

Lancée officiellement en février 2022, la création d'un compte dans le système d'information sur les armes (SIA) du ministère de l'Intérieur est obligatoire pour les chasseurs majeurs depuis le 1^{er} janvier 2025. L'enregistrement des armes possédées, à l'exception de celles à un coup par canon lisse détenues avant décembre 2011, doit être réalisé sur cette plateforme. Dans le cas contraire, leur détention devient illégale. Il est également rappelé que toutes les transactions, y compris les ventes entre particuliers, doivent obligatoirement se faire via un armurier, qui effectuera le changement de propriétaire.

RAPPEL IMPORTANT : pour l'achat, mais aussi le transport d'armes ou de munitions, un motif légitime est requis. Ces motifs légitimes sont le permis de chasser validé, une licence de tir, une licence de ball-trap, une licence de ski (biathlon) en cours de validité ou une carte de collectionneur.

Par ailleurs, les personnes ayant reçu un courriel de la Fédération les invitant à prendre contact avec la préfecture doivent le faire au plus tôt.

EN CAS DE DIFFICULTÉ

Vous pouvez contacter **Denis Peltier**, technicien référent à la FDC 41, au **06 82 87 94 46**, ou les services préfectoraux par courriel à l'adresse suivante : **pref-usagers-armes@loir-et-cher.gouv.fr**

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Lapin de garenne

Le Lapin de garenne n'est plus classé ESOD du groupe 3 depuis le 1^{er} juillet 2025. En conséquence, il n'est plus possible de réguler l'espèce en dehors de la période d'ouverture générale de la chasse.

Chasse du Renard en mars

Figurant dans la liste des ESOD du groupe 2, le Renard est chassable pendant la période d'ouverture générale. À compter du 1^{er} mars, l'espèce peut être prélevée sous réserve de la détention d'une autorisation de destruction à Tir des ESOD, délivrée par la préfecture (DDT 41). Celle-ci peut

être demandée en ligne sur le site de la préfecture (www.loir-et-cher.gouv.fr) ou sur le site de la FDC 41.

Scannez le
QR code
pour accéder
à la demande
d'autorisation
en question



Piscines & Paysages

CONTRES - ROMORANTIN

02 54 46 11 42



UN RÉSEAU DE CHASSEURS VIGILANTS en lien avec la Gendarmerie nationale



Le 23 septembre dernier, Hubert Vuitton, président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher a signé la convention de partenariat avec le colonel Benoit Chevillard, commandant du Groupement départemental de la Gendarmerie de Loir-et-Cher, sous le patronage du Préfet, représenté par Mme Naïma Ben Ahmed, sa directrice de cabinet.

Les chasseurs sont, dans le cadre de leur passion, amenés à arpenter des territoires où la présence des forces de l'ordre est rare, tant dans les domaines forestiers qu'en plaine, à l'écart des axes routiers ; lors de leurs sorties, ils peuvent être amenés à voir ou entendre des faits susceptibles de relever du domaine de l'infraction pénale. À partir de ce constat, et considérant que les chasseurs de Loir-et-Cher sont, dans leur écrasante majorité, des citoyens consciencieux, intègres et respectueux du droit, le commandement de la gendarmerie du département a proposé à la Fédération départementale des chasseurs de s'associer au travers d'un partenariat afin de créer un réseau de chasseurs vigilants.

L'objectif du partenariat est de constituer un réseau de chasseurs établis en milieu rural, où la gendarmerie nationale est la force de sécurité. Les chasseurs vigilants sont des référents du reste de la communauté de la chasse. Ainsi, tout chasseur qui observe ou constate un événement ou une présence sortant de l'ordinaire et l'amenant à penser qu'un acte répréhensible est en cause doit pouvoir se tourner vers son référent pour lui en faire part. Dans un cadre d'urgence, le référent appelle le 17 et, identifié dans sa qualité, peut solliciter l'intervention des unités de gendarmerie. Hors urgence, c'est par mail que l'information transitera vers les

responsables de la gendarmerie par l'intermédiaire de **Denis PELTIER technicien référent FDC 41 chasseur vigilant** (dpeltier@fdc41.com).

Pour cette première année, 34 référents, volontaires et bénévoles, ont été identifiés par la FDC 41 ; reçus au groupement de gendarmerie à Blois, ils ont participé à une session d'information de trois heures, ponctuée de visites.

Ce partenariat n'a aucun lien avec l'action de l'Office français de la biodiversité en matière de police de la chasse. Être chasseur vigilant, c'est être exclusivement un citoyen concerné par son environnement et soucieux de la sécurité dans nos campagnes. Être chasseur vigilant, c'est pouvoir signaler avec efficacité à la gendarmerie des faits, des passages, des comportements qui troublent la sérénité dans les villages. Être chasseur vigilant, ce n'est pas régler ses comptes en dénonçant ses voisins ou ses partenaires de chasse.

Comme l'a si justement souhaité le président Hubert Vuitton, ce nouveau dispositif, qui illustre les excellentes relations de la Fédération avec la Gendarmerie, doit permettre une remontée d'observations utiles à la sécurité de tous.

Joseph Zimet

Préfet de Loir-et-Cher

« La chasse est l'ADN du Loir-et-Cher »

Vous avez pris vos fonctions le 28 août dernier, pouvez-vous vous présenter ?

Joseph Zimet. Je suis historien de formation, mais pas de métier. J'ai travaillé au ministère des Affaires étrangères puis des Armées, où j'ai notamment dirigé la Mission interministérielle du centenaire de la Première Guerre mondiale. J'ai ensuite rejoint le corps préfectoral. Le Loir-et-Cher est ma seconde affectation. Depuis 2022, à la demande du Premier ministre Jean Castex, j'étais coordonnateur de l'accueil des réfugiés ukrainiens. Je suis très heureux de retrouver le Loir-et-Cher que j'ai fréquenté pendant 15 ans dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois.

Avez-vous des liens avec le monde cynégétique et pratiquez-vous la chasse ?

J.Z. Je ne suis pas chasseur mais l'univers cynégétique m'est familier. Dans mon enfance, lors de mes vacances au cœur de la montagne Noire, berceau maternel, j'ai été marqué par le paysage sonore de la chasse. Ma mémoire reste imprégnée du bruit des chenils et des chasseurs parcourant la campagne avec leurs chiens. Lorsque j'étais préfet de Haute-Marne, j'ai découvert l'importance de la chasse dans la ruralité.

Quelle est votre vision de ce loisir ?

J.Z. La chasse est une activité ancestrale avant d'être un loisir. Le Loir-et-Cher ne serait pas ce qu'il est sans la chasse. François I^{er} a donné ses lettres de noblesse à la chasse ici et envisageait même d'ériger sa capitale au cœur de la Sologne. Elle joue un rôle majeur. Il faut le dire et le répéter à celles et ceux qui ne le comprennent pas ou en ont une vision caricaturale : la chasse est nécessaire et indispensable. L'entretien de la nature et de la forêt ne peut se faire sans les chasseurs, tout comme la régulation des espèces. Je veux porter ce message.

Les sangliers causent d'importants dégâts qui génèrent des indemnités importantes pour la FDC 41. Comment mieux réguler cette espèce ?

J.Z. Les solutions sont connues. Nous progressons, mais nous devons aller encore plus loin en maintenant la pression de chasse sur le Grand Gibier, en intensifiant les actions de piégeage par les agriculteurs qui souffrent des dégâts, et en faisant intervenir les lieutenants de l'ouvrier en complément des actions de chasse et non en substitution⁽¹⁾. Ce combat quotidien passe par le prélèvement du Sanglier tout au long de



l'année, mais aussi par le piégeage, sur lequel réfléchit, à ma demande, un groupe de travail dont j'attends les conclusions. Cette prise de conscience partagée sur les diagnostics et les solutions nous permettra de tendre vers l'équilibre cynégétique.

En dehors de la question des dégâts, quels sont les enjeux du Schéma départemental de gestion cynégétique ?

J.Z. La sécurité et la bonne intégration de la chasse dans son environnement sont des priorités. Les chasseurs doivent être exemplaires, de façon à ce que les autres usagers de la nature se sentent en sécurité. Il faut aussi redonner sa place au petit gibier de plaine. La chasse ne se résume pas au Sanglier.

Où en est-on de la mise en œuvre de la loi de février 2023 visant à limiter l'engrillagement ?

J.Z. Nous sommes en phase de montée en puissance de cette loi qui a deux volets : le respect de la propriété privée et des mesures contre l'engrillagement des espaces naturels, ce qui est inacceptable. Les Solognots et les promeneurs doivent retrouver le plein usage des chemins communaux. Il faut aussi, au besoin, accompagner les propriétaires pour satisfaire aux obligations de la loi (clôtures de 1,20 m posées à 30 cm du sol). Il n'y a rien d'insurmontable : nous pouvons atteindre sereinement les objectifs d'une loi qui comporte par ailleurs des dérogations.

La chasse représente un poids économique certain en Loir-et-Cher. Cette tradition rurale a-t-elle encore un avenir ?

J.Z. Le Game Fair et ses 100 000 visiteurs résument le poids économique de l'activité cynégétique. La chasse est dans l'ADN du Loir-et-Cher et le restera. Les services de l'État travaillent en très bonne intelligence avec la FDC 41, dont je loue la disponibilité et la compétence. J'ai confiance, car la Fédération de Loir-et-Cher, l'une des plus anciennes et des plus importantes en France, est un vivier d'expertise et de passions.

⁽¹⁾ À l'image de la battue administrative organisée dans les faubourgs de Blois le 19 janvier.



Filet mignon de Sanglier à la diable

*Avec sa purée de pommes
de terre maison*

Pour 4 personnes.

*Par Vincent Barroche,
Chef du Sécalonia*

INGRÉDIENTS

- 800 g de filet mignon
 - 200 g de beurre doux
 - 4 échalotes
 - 2 oignons blancs
 - 1 oignon rouge
 - 3 gousses d'ail
 - 20 cl de vin blanc sec
 - 10 cl de vinaigre de vin (Martin-Pouret)
 - Fond de veau (ou de volaille)
 - 1 c. à s. de moutarde
 - 1 c. à s. de concentré de tomates
 - 2 pincées de sel
 - Poivre
 - 1 pointe de piment d'Espelette (facultatif)
- Purée**
- 1,5 kg de pommes de terre BF 15
 - 200 g de beurre
 - 50 g de crème fraîche épaisse
 - 1 gousse d'ail
 - 15 g de sel

PRÉPARATION

Filet : Saler et poivrer le filet. Le faire dorer à la poêle. Dans un four sec, le cuire à la sonde à 65 °C à cœur.

Sauce diable : Dans la moitié du beurre (100 g), faire revenir les échalotes, les oignons et l'ail écrasé. Incorporer 10 cl de vinaigre puis réduire de moitié. Ajouter le vin blanc puis réduire de nouveau de moitié. Incorporer 40 cl de fond blanc de veau (ou de volaille), puis réduire une troisième fois de moitié. Ajouter la moutarde, puis le concentré de tomates. Lier la sauce avec le beurre restant.

Purée : Faire cuire les pommes de terre à la vapeur sans enlever la peau (40 min). Les éplucher. Les passer au presse-purée. Écraser l'ail et l'ajouter avec le beurre et la crème, et poursuivre la cuisson 20 à 30 minutes à feu moyen.

ACCOMPAGNEMENT

Le plat peut être servi avec des cornichons concassés. Accompagnement vin : Touraine Côt « Côt-Cardé » de Laurent Le Bihan.



Le Sécalonia

Savoureuse Cuisine à l'ancienne

Passionnés par la restauration, Catherine et Vincent Barroche se sont installés place de l'Église à Pierrefitte-sur-Sauldre en 2023, après 13 ans passés à Saint-Viâtre. Après des travaux de rénovation, ils ont créé un restaurant à leur image : authentique et chaleureux. Ancien professeur de musique, férù de jazz, le chef propose une cuisine à base de produits frais, faite maison, en parfait accord avec son histoire : tête de veau à l'ancienne, saumon fumé ou mousse au chocolat. Cent vingt références de vins agrémentent ces saveurs du patrimoine. Distingué Maître restaurateur, le couple assure également des prestations de traiteur et propose concerts et soirées musicales.

SÉCALONIA
1 rue de Salbris
41 300 Pierrefitte-sur-Sauldre

HORAIRES
Ouvert du mercredi
au dimanche

RÉSERVATION :
02 54 95 98 08
cdetvb@gmail.com

Particuliers & professionnels

**DES SOLUTIONS
POUR TOUS
VOS BESOINS**

- Automobile
- Habitation
- Santé
- Agricole
- Chasse
- Loisirs
- Épargne
- Retraite

Disponibilité,
écoute et confiance

Partenaire de votre Fédération,

Monceau Assurances fédère des sociétés
d'essence mutualiste diversifiées,
fortes d'une expérience de **200 ans en assurance**
de dommages et responsabilités
et de **70 ans en assurance de personnes.**

Assurez-vous auprès d'un expert !



NOUS **CONTACTER**



CONTACTEZ VITE L'AGENCE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

Montrichard : Mme Jouanneau - 02 54 32 07 95

Oucques : Mme Harouch - 02 54 72 30 28

Romorantin : M. Guillon - 02 54 76 08 93

Saint-Aignan-sur-Cher : Mme Fouassier - 02 54 75 03 95

Saint-Amand-Longpré : M. Lorusso - 02 54 82 23 36

Salbris : M. Laval - 02 54 97 05 25

Selommes : M. Lorusso - 02 54 23 80 35

Vendôme : M. Chasseguet - 02 54 23 17 10

Beauce-la-Romaine : M. Guiset - 02 54 82 45 35

Bracieux : M. Besson - 02 54 46 48 62

Droué : Mme Vanier - 02 54 80 50 57

Lamotte-Beuvron : Mme Loiseau - 02 54 88 10 06

Le Controis-en-Sologne : 02 54 79 74 74

Les Montils : M. Reynaert - 02 54 44 07 77

Mer : Mme Martinat - 02 54 81 19 77

Mondoubleau : Mme Vanier - 02 54 80 18 61

www.monceauassurances.com



Monceau Générale Assurances, Société anonyme au capital de 45 000 000 euros - RCS Blois 414 086 355 - 1 av. des Cités Unies d'Europe - CS 10217 - 41103 Vendôme cedex
Tél. : 02 54 73 85 00 - Fax : 02 54 73 86 00. Monceau Retraite & Épargne, société anonyme au capital de 45 000 000 euros - RCS Paris 443 137 500 - 36/38 rue de Saint-Petersbourg - CS
70110 - 75380 Paris cedex 08 - Tél. : 01 49 95 79 79. Capma & Capmi, société d'assurance mutuelle vie à cotisations fixes - Siret 775 670 482 00030 - 36/38 rue de Saint-Petersbourg -
CS 70110 - 75380 Paris cedex 08 - Téléphone : 01 49 95 79 79. Ces trois sociétés sont régies par le Code des assurances et labellisées Monceau Assurances. Les contrats proposés sont
distribués par les réseaux d'agents généraux, tous enregistrés à l'Orias - www.monceauassurances.com

NOUVELLE RENAULT CLIO



**1 000 KM D'AUTONOMIE⁽¹⁾
FULL HYBRID E-TECH
160 CH SANS RECHARGE**

A 92 g CO₂/km

B

C

D

E

F

G

(1) jusqu'à 1000 km avec un plein d'essence.* consommations mixtes min/max (l/100 km)*: 3,9/5,2. émissions CO₂ min/max (g/km)*: 89/118. *selon données WLTP. Renault s.a.s rcs Nanterre 780 129 987.

Renault recommande  Castrol

[renault.fr](https://www.renault.fr)

pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

À DÉCOUVRIR DANS LES CONCESSIONS RENAULT - GROUPE L. WARSEMANN

Renault Blois
4 rue des Guignières
02 54 52 12 12

Renault Bracieux
22 av de Cheverny
02 54 55 33 33

Renault Romorantin
164 av de Villefranche
02 54 95 49 49

Renault Orléans
539 rue du Fbg Bannier
02 38 79 30 30

Renault Vendôme
52 route de Blois
02 54 89 13 80